

«Les Français paieront la facture des éoliennes»

FIGAROVOX/TRIBUNE - Emmanuel Macron a décidé de neutraliser les recours déposés par 2000 associations opposées aux projets d'éoliennes, déplore le président de la Fédération Environnement Durable. Pour lui, ces éoliennes seront une catastrophe.

Par Jean-Louis Butré

Publié le 17/02/2021 à 15:02,

Mis à jour le 17/02/2021 à 16:57



«Les éoliennes ne produisent que 24% du temps» selon Jean-Louis Butré. JEAN-FRANCOIS MONIER/AFP

Jean-Louis Butré est Président de la Fédération Environnement Durable.

Il ne s'agit plus d'un héritage de l'ancien quinquennat: le président de la République est intervenu pour que rien ne freine le développement des éoliennes en neutralisant les recours des 2000 associations contestataires de toutes les régions de France, mouvement démocratique s'il en est, ignorées au sommet de l'état.

Après avoir déclaré que les éoliennes terrestres rencontraient, selon ses termes, des «*problèmes d'acceptabilité*», le «*en même temps*» a vite repris le dessus: des mesures brutales ont été prises pour faciliter l'implantation de ces engins métalliques dévastateurs de l'environnement, coûteux et inutiles.

Une chaîne d'intérêts inédite explique le développement de cette énergie nouvelle avec une certitude: les Français paieront! Il suffit de regarder les chiffres de l'augmentation du tarif d'électricité. Les gilets jaunes, qui manifestèrent contre la taxe carbone, vont apprécier. Essayons de déchiffrer cette chaîne d'intérêts.

Le promoteur est comblé: sa production lui sera rachetée quoi qu'il arrive pendant 15 ans à un tarif fixe qui lui assure une rentabilité de rêve en ces temps difficiles! Ces promoteurs, riches et puissants, inondent d'éoliennes la publicité et en assurent la promotion dans les médias.

Le coût total des démantèlements associés au programme français est estimé à 9 milliards. Qui paiera ?

Le banquier oriente les détenteurs de capitaux et les épargnants vers cette énergie renouvelable aux rendements inattendus en cette période. Les uns et les autres apprécient l'opportunité.

Le maire sans lequel rien ne pourrait se faire, se voit à première vue récompensé par le promoteur. Désormais une entreprise privée peut financer un budget communal! Gain apparent bien sûr, car la collectivité devra vraisemblablement contribuer un jour au démantèlement.

La pièce clef c'est l'agriculteur, dont l'essentiel des revenus se voit tout à coup modifié. La rémunération annuelle inespérée, liée à l'implantation ne se refuse pas. Elle exclut aussi pour l'instant le démantèlement (problème reporté à plus tard), fixé pour le principe aujourd'hui à une réserve de 60 000 euros alors qu'il se révèle coûter en réalité dès maintenant entre 400 000 et 500 000 euros. Le coût total des démantèlements associés au programme français est estimé à 9 milliards. Qui paiera?

Une chaîne d'intérêts matériels explique donc le déploiement de ces engins. Et puis il y a les victimes, celles qui devront payer ces folies.

Ce sont d'abord les consommateurs d'électricité condamnés à voir doubler leur facture d'électricité en moins de 10 ans.

D'ailleurs on vient de les avertir qu'ils doivent prévoir des coupures dans leur approvisionnement! Rien d'étonnant puisque les éoliennes qui doivent pour une part se substituer à nos centrales, ne produisent que moins de 24% du temps.

Qui parle des 1500 à 2500 m3 de béton armé coulés au milieu des champs, des pales métalliques que certains voudraient enterrer après usage, des métaux non recyclables?

Il y a EDF, notre grande entreprise nationale. Cette formidable entreprise grâce à laquelle nous avons eu l'électricité la moins chère et la plus fiable d'Europe pendant des décennies est actuellement en difficulté.

Comment en serait-il autrement quand l'État vous oblige à racheter en priorité le KWH éolien à un prix en moyenne double de celui du marché? À sa charge et à celle de l'état de combler l'écart tout en maintenant par ailleurs une aide de 49 Milliards sur 10 ans pour poursuivre le déploiement de 8000 éoliennes terrestres sans compter les éoliennes offshore en réalité le long de côtes, dont nous n'avons aucun besoin si toutefois nous suivons une stratégie basée sur la préservation de l'environnement , de la biodiversité et la lutte contre les gaz à effet de serre!

Notre balance commerciale, déjà mal en point, se verra aggravée. En effet, ces engins métalliques sont fabriqués à l'étranger. Ajoutons que cette filière ne crée pas d'emplois.

Victime aussi l'environnement. Car qui parle des 1500 à 2500 m3 de béton armé coulés au milieu des champs, des pales métalliques que certains voudraient enterrer après usage, des métaux non recyclables utilisés dans les nacelles enfin des multiples inconvénients sur les populations?

En France, les éoliennes sont autorisées à 500 mètres des habitations. Dans la plupart des pays européens, c'est à

partir d'un kilomètre.

Victimes aussi les habitations impactées par des implantations autorisées à partir de 500 mètres, contrairement à ce qui se fait généralement en Europe (où les distances exigées sont généralement de plus d'1 km), ce qui marque un total irrespect pour les ruraux dont les patrimoines subissent des pertes que les élus feignent d'ignorer, comme si un engin métallique gigantesque et bruyant quand il fonctionne pouvait être sans conséquence.

La catastrophe en cours d'Echauffour dans l'Orne, a conduit cette semaine le préfet à arrêter un parc aux nuisances insupportables pour les villageois. Une première qui fera jurisprudence!

Les milliers d'associations qui se battent localement, sont totalement méprisées et ignorées par les pouvoirs publics, la majorité des élus et le Président dont tout dépend.

La désinformation ou le silence détourne l'opinion de tous ces faits.

Pour cette raison, ce sujet devrait être un des enjeux au cœur de la campagne présidentielle. Déjà des centaines de milliers de citoyens sont directement concernés. Leur nombre croît exponentiellement. Quelques élus éclairés et aimant la France, il en reste, devront demander une enquête approfondie sur l'enchevêtrement des intérêts et des personnes tout en poursuivant en les approfondissant les travaux de la première commission parlementaire, celle qui dans ses conclusions en 2019 affirmait que les éoliennes n'ont aucune influence dans la lutte contre le réchauffement climatique! C'est Le comble.

» **À VOIR AUSSI** - Pauline Le Bertre: «Le processus pour bâtir une éolienne dure 7 ans»